Avis de soutenance

École doctorale : EPIC - Education, Psychologie, Information et Communication

Unité de recherche : GRePS - Groupe de Recherche en Psychologie Sociétale

Madame Marisa BONNOT

Psychologie

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

La nature dans tous ses états : analyse des dimensions symboliques et mémorielles des représentations sociales de la nature. Le cas du parc du Vallon

dirigés par Madame Sabine CAILLAUD et Madame Valérie HAAS

Soutenance prévue le ***lundi 30 novembre 2026*** à 14h00
Lieu : Université Lumière Lyon 2, Campus Berges du Rhône, Palais Hirsch - 5 rue Chevreul, 69007 Lyon
Salle : Léonie Villard

Composition du jury :

Mme Sabine CAILLAUD	Université Lumière Lyon 2	Directrice de thèse
Mme Valérie HAAS	Université Lumière Lyon 2	Co-directrice de thèse
Mme Elisabeth GUILLOU	Université de Bretagne Occidentale	Rapporteure
M. Christophe DEMARQUE	Aix-Marseille Université	Rapporteur
M. Thierry RAMADIER	Université de Strasbourg	Examinateur
Mme Paula CASTRO	Instituo Universitário de Lisboa	Examinatrice

Mots-clés : Représentations sociales, Mémoire collective, Nature, Ville, Politiques urbaines

Résumé :
L'une des mesures adoptées face à la crise climatique concerne la constitution de nouvelles réserves en capital naturel, notamment au sein des villes. Dans ce contexte de transformations des territoires, cette thèse interroge les représentations sociales de la nature. Pour cela, notre regard s'est porté sur le parc du Vallon, situé dans le quartier de la Duchère à Lyon, rénové en 2011. Son réaménagement constituait un changement matériel, mais aussi culturel (Bettencourt & Castro, 2015), puisqu'il s'inscrivait dans un programme de rénovation du quartier ayant pour objectif d'attirer de nouveaux habitants. Cette thèse s'appuie sur deux approches de la pensée sociale : la mémoire sociale (Bartlett, 1932 ; Halbwachs, 1950) et la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961). Le croisement de ces approches vise à mettre en lumière la façon dont ces transformations engagent des savoirs de nature différente mais aussi des mémoires plurielles, et parfois concurrentes, liées à l'espace. En étudiant les relations entre différentes sphères – médiatique, institutionnelle et habitante – ce travail éclaire empiriquement la bataille d'idées (Moscovici & Marková, 2000) sur laquelle repose la construction sociale du réel. Dans cette perspective, le protocole de recherche s'appuie sur une stratégie de triangulation (Caillaud et al., 2019). En premier lieu, une analyse de la presse nationale a été menée, afin d'appréhender la dimension culturelle des représentations sociales de la nature, en lien avec la ville. Cette analyse a été réalisée à partir d'un corpus d'articles (n = 247) publiés au cours du réaménagement. Puis, nous avons effectué une analyse des documents produits par les agents municipaux (n = 43), recueillis aux archives municipales de la ville. Cette méthode visait à saisir, à partir du discours de ce groupe, le projet représentationnel institutionnel. En dernier lieu, nous avons mené des focus groups (n = 7) avec des habitants de la Duchère, afin d'étudier la négociation des significations attribuées au parc dans un contexte d'interaction. Les résultats donnent à voir la reconstruction des représentations sociales de la nature, à travers la thématisation de l'antinomie nature-culture, qui organise et délimite l'espace de négociation. Nos analyses montrent comment les groupes, institutionnels et habitants, mobilisent dialogiquement les ressources symboliques circulant dans l'univers culturel, afin de donner sens au nouveau parc. Dans ce contexte, l'histoire officielle du parc est réécrite par les acteurs institutionnels à travers l'idée de nature. Face à cette reconfiguration de leur espace de vie, les mémoires habitantes se reconstruisent et donnent à voir différentes versions du passé. En mettant au jour les rapports de pouvoir qui sous-tendent la définition de ce que doit être un

espace de nature en ville, les résultats montrent que les résistances locales peuvent aussi être comprises comme des revendications du droit à la ville.